

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1326

Rubrik: Nouvelle poste

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fils de syndicaliste contre syndicat

Révolutionner La Poste sans s'aliéner le syndicat et le personnel. Jean-Noël Rey s'efforce de réussir cet exercice acrobatique. Contrairement à son collègue démocrate-chrétien Rosenberg qui renonce à piloter Swisscom vers la déréglementation, le socialiste Rey reste à la barre et maintient le cap. Mais il diminue la vitesse pour apaiser la plus forte tempête de mécontentement.

LA GRANDE NOUVELLE économique de l'année 1998 est certainement la libéralisation des télécommunications en Europe et dans le monde. La concurrence va profiter aux consommateurs. Elle n'effraie guère le personnel de Swisscom. En croissance explosive, le secteur reste favorable à l'emploi. La mutation technologique des télécommunications est donc plus stimulante qu'inquiétante. Il en va autrement pour la Poste, séparée désormais de Telecom-PTT. Pour survivre dans un univers déréglementé, Swisscom devait voler de ses propres ailes et cesser de renflouer le service postal. Un défi de taille. Le déficit de la poste atteignait 800 millions en 1991.

Jean-Noël Rey s'est déclaré d'emblée partisan de la scission des PTT qui impose l'équilibre des comptes pour les deux entreprises. Il n'avait d'ailleurs pas d'autre choix que de se démettre ou d'orchestrer la révolution. Son équipe s'est donc mise au travail sans attendre le prononcé officiel du divorce. Résultat financier inespéré: le déficit opérationnel a déjà disparu l'an passé. Mais d'autres difficultés s'annoncent pour demain. Le courrier électronique est en forte progression. Et l'Union postale universelle prédit que le trafic des lettres perdra 15 à 20% du marché en moins de dix ans.

Trois options stratégiques

La réforme de La Poste est basée sur trois objectifs stratégiques: maintien partiel des privilèges de l'ancienne régie, conquête de nouveaux marchés et baisse des coûts.

Au titre des privilèges d'abord, la Poste conserve le monopole pour tous les envois inférieurs à deux kilos. Plus libérale, l'Union européenne recommande une ouverture à la concurrence à partir de 350 grammes déjà. Si large soit-il encore en Suisse, le monopole est cependant rongé de l'intérieur. La distribution de publicité dans les boîtes à lettres par des messageries privées fleurit jusque dans les petites

villes. La Poste ne peut contrer cette concurrence offrant des salaires dérisoires.

La conquête de nouveaux marchés, le deuxième objectif, c'est bien sûr l'extension du service des paiements. La Poste vend déjà des fonds de placement. Elle offrira demain des polices d'assurance et des comptes d'épargne. L'informatique améliorera les services existants. Et forte de son réseau de 3700 bureaux, la Poste ambitionne de concurrencer les banques, sauf dans le secteur des prêts. Le trafic plus rentable de l'argent devrait à l'avenir renflouer le service toujours déficitaire des paquets et des lettres.

Pour abaisser les coûts, la Poste multiplie les réorganisations territoriales et les investissements de rationalisation, comme c'est le cas notamment pour la distribution des paquets. Mais la distribution postale se fera toujours par des femmes et des hommes. Et c'est eux qu'il faut aussi «réorganiser» et «rationaliser».

Les emplois et les rythmes de travail

La Poste occupait 42000 personnes au début de la décennie. L'effectif est aujourd'hui réduit à 37000 et la direction annonce encore 2000 suppressions d'emploi, sans licenciement. Mais comme le trafic postal et le volume du travail ne diminuent pas, il faut donc accélérer les rythmes. Berne renforce le contrôle du nombre des envois triés et distribués par chaque employé. Pour le syndicat, cette course au rendement détruit l'esprit d'entreprise et le sens du service public. Le facteur n'est plus le lien social ou l'assistant de la petite vieille isolée.

Le personnel ne cache pas son mécontentement. Jean-Noël Rey, fils d'un pionnier du syndicalisme valaisan, a reçu une brassée de cactus lors du Congrès de l'Union PTT il y a quelques semaines à Martigny. En rédigeant il y a 25 ans sa thèse sur le mouvement ouvrier, le jeune universitaire Rey ne

pensait sans doute pas qu'il serait un jour la cible de la grogne syndicale.

La contestation d'ailleurs se poursuit. On apprenait mi-décembre que la Poste s'apprêtait à signer contrat avec le groupe Vis à Vis. Les petits bureaux de poste non rentables auraient collaboré avec l'épicerie de village pour maintenir une activité commerciale dans les régions retirées. Le syndicat a carrément mis les pieds au mur. Un ruraliste postal ne saurait devenir épicer. Jean-Noël Rey a retiré son projet. Pour l'instant tout au moins. «Je propose d'aller au rythme de l'évolution des gens» rappelle le patron de La Poste. Il est sans doute allé cette fois trop vite. La négociation a repris. Mais le syndicat ne semble pas avoir d'alternative valable pour maintenir en vie 3700 bureaux de poste. *at*

Médias

DOMAINE PUBLIC rêvait depuis longtemps d'une revue de la presse des autres régions linguistiques du pays. Faute de moyens, l'idée n'a pu être concrétisée. Dès mi-octobre, on peut trouver l'ébauche d'une telle revue sur Internet (www.swissues.ch). Fruit de la coopération de quatre journalistes, d'une agence de photos et d'une agence de communication, la revue de presse est encore modeste puisque une synthèse paraît tous les quinze jours seulement. *jd*

L'EXCELLENTE REVUE *Saisons d'Alsace* intitule son 137^e cahier «Où va Mulhouse?», à la veille du 200^e anniversaire de la réunion à la France de cette ancienne alliée des Suisses. On y rappelle que cette réunion ne fut pas totalement volontaire. La France avait exercé une forte pression économique en bloquant les frontières, contraignant la ville à renoncer à son indépendance. *cfp*